

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 23093</p>
---	--	---

SEANCE du : 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mai à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 16 mai 2023.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Jean-François MORIN
Philippe BARON	Pierre BUREAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Arnaud PRINTEMPS
Bérangère BAZANTAY	Sandra CAILTON	Constance MACKOW	Anne ROUX
Bruno BODIN	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Hélène BROUSSEAU	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Etienne HUCAULT – pouvoir à Arnaud PRINTEMPS	Alain ROBIN – pouvoir à Jean-François MOREAU	Pascal GABLY – pouvoir à Pierre BUREAU
Philippe ROBIN – pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX	Stéphanie FILLON – pouvoir à Emmanuelle MENARD	Marie JARRY – pouvoir à Yannick CHARRIER
Thierry BAUDOIN – pouvoir à Bruno COTHOUIS	Pierre MORIN – pouvoir à Florence BAZZOLI	Jamel CHENIOUR

Secrétaire de séance : Pierre BUREAU, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

Assistaient également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU – Directeur des services techniques



Commune déléguée de Noirterre : cession d'un garage, rue Pierre RONARD

La commune est propriétaire d'un garage situé 30 rue Pierre de Ronsard sur la commune déléguée de Noirterre depuis le 13/04/2021. Cet immeuble a été acquis en même temps que la maison située presque à côté, à l'angle de la rue Pierre de Ronsard et de la rue du Vieux Château. Il s'agit d'un garage en pierres en mauvais état.

M. Amin Fraj qui acquiert la maison accolée à ce bien, propose d'acquérir ce garage.

Il est donc proposé de céder ce bien à M. Amin Fraj au prix de MILLE EUROS (1000 €) sachant que les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs.

Vu l'avis de France Domaine ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **DE CEDER** à Monsieur Amin FRAJ, le garage situé sur la parcelle cadastrée 193 AV 137 sur la commune déléguée de Noirterre au prix de MILLE EUROS (1 000 €)
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération notamment l'acte notarié.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Pierre BUREAU



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20230525-DG_DEL_2023_093-DE
Date de télétransmission : 25/05/2023
Date de réception préfecture : 25/05/2023